

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DEVE 18 Dénomination « promenade Khalil Gibran » attribuée à la promenade située entre les numéros 37 et 45, du quai André Citroën (15e).

**M. Bruno JULLIARD, Mmes Catherine VIEU-CHARIER
et Pénélope KOMITES, rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « promenade Khalil Gibran » à la promenade située entre les numéros 37 et 45, du quai André Citroën (15e) ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 16 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD et Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission et, par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « promenade Khalil Gibran » est attribuée à la promenade située entre les numéros 37 et 45 du quai André Citroën (15e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

